



# Consommation en mode veille : même éteints, vos appareils veillent encore...



**Vous venez de regarder votre émission de télévision préférée et, sensible à l'environnement, vous éteignez le téléviseur avant de quitter la pièce. Mais celui-ci est-il vraiment éteint?**

Un nombre croissant d'appareils électriques sont conçus pour être alimentés 24 heures par jour, sept jours par semaine. Même « éteints », ces électroménagers et ces appareils électroniques continuent de consommer de l'électricité, qu'on appelle alors consommation en mode veille, pour alimenter certaines fonctions, comme les horloges, les minuteries et les touches à effleurement, ou pour recevoir des signaux de télécommandes. Les chargeurs de batteries (des appareils comme les téléphones sans fil) ou les alimentations électriques externes (des appareils comme les ordinateurs portatifs) consomment également de l'électricité lorsqu'ils sont branchés, même si l'appareil qu'ils alimentent est pleinement chargé ou débranché. Certains appareils électroniques (comme les

boîtiers décodeurs pour téléviseur) sont toujours actifs, en attente de recevoir un signal.

En fait, la seule façon d'être assuré qu'un dispositif électronique ne consomme pas d'électricité est de le débrancher de la prise murale.

## LE SAVIEZ-VOUS?

**Dans le foyer ordinaire canadien, de 5 à 10 p. 100 de l'électricité consommée sert à alimenter les appareils ménagers et électroniques pendant que ceux-ci sont en mode veille.**

## Alors, quel est le problème?

Bien que la consommation en mode veille de la majorité des appareils soit relativement faible, allant généralement de 0,5 à plus de 25 watts d'électricité, le nombre d'appareils en mode veille est important et ne cesse de croître, une tendance qui fait de la consommation en mode veille un important problème au Canada ainsi que dans d'autres parties du monde. La situation est d'autant plus problématique, car bien que bon nombre des fonctions activées par l'alimentation en attente sont utiles, leur consommation d'électricité en mode veille est souvent plus élevée que nécessaire. Pour certains produits, la majeure partie de cette électricité est gaspillée en raison de l'inefficacité de la conception du produit.

Aussi appelée « consommation de veille », « consommation en attente » et « consommation vampire », la consommation en mode veille utilise de 5 à 10 p. 100 de toute l'électricité utilisée dans un foyer canadien ordinaire. Dans l'ensemble du Canada, les appareils en mode veille utilisent environ 6,3 térawattheures, soit 6 300 000 000 kWh. La consommation excessive en mode veille est non seulement un gaspillage d'argent, mais aussi une



pression sur l'environnement. En réduisant la consommation en mode veille de tous les dispositifs à 1 watt ou moins, l'économie s'élèverait à 5 térawattheures, soit plus ou moins l'équivalent de la consommation électrique résidentielle du Nouveau-Brunswick.

## Arrêter la consommation en mode veille

Bien que certaines des fonctions alimentées par le mode veille soient utiles, un rapide survol de votre maison peut vous amener à réfléchir à des façons d'éliminer quelques-uns de ces vampires consommateurs d'électricité. Voici quelques mesures simples que vous pouvez prendre pour réduire la consommation d'électricité en mode veille.

### Dans la maison

- ▶ Débranchez le chargeur de batteries dès que l'appareil est pleinement chargé ou lorsque le chargeur n'est pas utilisé. Un chargeur de batteries continue de consommer de l'électricité même lorsque l'appareil qu'il charge a été retiré. Cette électricité est gaspillée sous forme de chaleur (que vous pouvez sentir tout simplement en touchant le chargeur lorsqu'il est branché).
- ▶ Si vous utilisez régulièrement plusieurs chargeurs de batteries (p. ex. pour les outils électriques, les téléphones cellulaires ou les assistants numériques personnels [ANP]), songez à créer un « poste de charge » où tous les chargeurs seront branchés à une seule barre d'alimentation afin de vous permettre de surveiller leur utilisation et de les éteindre tous en même temps.
- ▶ Lorsque vous achetez un nouvel appareil électrique, demandez-vous si toutes les options offertes sont nécessaires. Utilisez-vous vraiment la minuterie de la nouvelle cafetière, par exemple, ou la télécommande d'un ventilateur?

### Dans la salle de divertissement

- ▶ Lorsque vous achetez un nouveau système audiovisuel domestique, recherchez les produits homologués ENERGY STAR®. Ces produits consomment jusqu'à 50 p. 100 moins d'électricité en mode veille tout en offrant le même rendement, au même prix que les modèles moins éconergétiques.
- ▶ Lorsque vous avez fini de regarder un film ou de jouer à un jeu vidéo, rappelez-vous d'éteindre le lecteur de DVD, le décodeur numérique ou la console de jeux, ainsi que le téléviseur. Même lorsque personne ne les

MODE VEILLE



utilise, ces périphériques de téléviseur consomment une quantité importante d'électricité : laissés allumés, les lecteurs de DVD consomment de 5 à 25 watts, les décodeurs (pour le câble ou la réception satellite) de 8 à 45 watts et les consoles de jeux, de 8 à 135 watts (les plus récents modèles peuvent consommer jusqu'à 185 watts).

- ▶ Si vous n'utilisez qu'occasionnellement certains appareils électroniques de consommation, comme un deuxième téléviseur, lecteur de DVD ou système audio, branchez-les dans une barre d'alimentation afin de les mettre hors tension et d'éviter la consommation en mode veille. Les appareils de divertissement sont parmi les principaux coupables sur ce chapitre : 40 p. 100 de toute l'électricité utilisée pour alimenter les appareils électroniques de consommation est utilisée lorsque les produits ont été éteints et sont en mode veille.
- ▶ Consultez les guides d'utilisation pour vous assurer que vous profitez de tous les avantages de toute fonction d'économie d'énergie intégrée aux appareils électroniques.

## Au bureau à domicile

- ▶ Recherchez les produits homologués ENERGY STAR lorsque vous faites l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante ou de tout autre appareil de bureau. Offerts à des prix concurrentiels, les produits homologués ENERGY STAR sont faciles à trouver partout au Canada.
- ▶ Par exemple, un ordinateur homologué ENERGY STAR consommera 70 p. 100 moins d'électricité qu'un modèle qui ne comprend pas de fonction de gestion de l'énergie. Lorsque laissés inactifs, les ordinateurs homologués ENERGY STAR se mettent en mode veille et utilisent 15 watts ou moins. Les ordinateurs qui fonctionnent en mode veille pendant une grande partie du temps permettent non seulement d'économiser de l'électricité, mais produisent moins de chaleur et durent plus longtemps. Et, puisqu'ils consomment beaucoup moins d'électricité comparativement aux produits conventionnels, les ordinateurs homologués ENERGY STAR peuvent par conséquent réduire les charges de climatisation, le bruit des ventilateurs et des transformateurs ainsi que les émissions électromagnétiques des moniteurs.
- ▶ Assurez-vous d'activer les fonctions de gestion de l'énergie de l'ordinateur et du moniteur homologué ENERGY STAR (consultez le guide d'utilisation pour les directives). Un appareil qui « sommeille » aura un effet certain sur votre facture d'électricité, et il ne faut que quelques secondes pour que l'ordinateur se « réveille » à votre retour.
- ▶ Éteignez l'ordinateur lorsqu'il n'est pas utilisé. Dans le cas des ordinateurs, la plus grande partie du gaspillage d'électricité survient lorsqu'ils restent en marche toute la nuit, les fins de semaines ou pour des périodes prolongées d'inactivité pendant la journée.
- ▶ Évitez d'utiliser les « économiseurs d'écran »; le moniteur consommera la même quantité d'électricité qu'en fonctionnement normal. La meilleure façon de protéger l'écran (et d'économiser de l'électricité en même temps) est d'activer la fonction de gestion de l'énergie qui éteint le moniteur après une certaine période d'inactivité.
- ▶ Branchez votre équipement de bureau à domicile (ordinateur, moniteur, haut-parleurs, imprimante, numériseur, etc.) dans une barre d'alimentation qui peut facilement être éteinte lorsque les appareils ne sont pas utilisés. En plus d'économiser de l'électricité et de l'argent, vous pourriez prolonger la durée utile des appareils. Le choix d'une barre d'alimentation dotée d'un limiteur de surtension protégera vos appareils en cas de surtensions, de variations brusques et d'autres fluctuations du courant électrique.

## QUELLE EST LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE VOTRE ORDINATEUR?

La consommation d'électricité, sur une période de 12 heures (en wattheures), ordinateur et moniteur\*

Laissés « en marche » ..... 1 680  
(ordinateur sans fonction de gestion de l'énergie activée)

En mode veille ..... 360  
(ordinateur et moniteur homologués ENERGY STAR avec fonction de gestion de l'énergie activée)

Éteint ..... 24

\* Pour un ordinateur personnel de bureau et un moniteur à écran cathodique de 17 po.

## Disponibilité des appareils électroniques de consommation et équipements de bureau portant le symbole ENERGY STAR

L'Office de l'efficacité énergétique fait la promotion du symbole international ENERGY STAR au Canada et il en régit l'utilisation. Les grands fabricants et détaillants de produits à haut rendement énergétique, les détaillants de services publics et de services énergétiques, tous les paliers de gouvernement et les parties intéressées se sont rendu compte des avantages qu'ENERGY STAR procure aux consommateurs.

Le symbole ENERGY STAR figure maintenant sur de nombreux appareils électroniques de consommation et équipements de bureau vendus au Canada, sur leur emballage ou dans les brochures qui les accompagnent.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Initiative de haute efficacité ENERGY STAR au Canada, veuillez consulter le site Web à l'adresse [energystar.gc.ca](http://energystar.gc.ca) ou, pour commander des publications ENERGY STAR, veuillez composer le numéro sans frais du service de publications, 1-800-387-2000.

## Pour recevoir gratuitement d'autres publications, veuillez écrire à :

Publications Éconergie  
Office de l'efficacité énergétique  
Ressources naturelles Canada  
a/s Communications St-Joseph  
Service de traitement des commandes  
1165, rue Kenaston  
Case postale 9809, succursale T  
Ottawa (Ontario) K1G 6S1  
Télé. : 613-740-3114  
ATME : 613-996-4397 (appareil de télécommunication pour les malentendants)



Office de l'efficacité énergétique  
de Ressources naturelles Canada  
*Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité  
énergétique à la maison, au travail et sur la route*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2007

N° de cat. M144-160/2007F (Imprimé)  
ISBN 978-0-662-09585-9  
N° de cat. M144-160/2007F-PDF (électronique)  
ISBN 978-0-662-09586-6  
Also available in English under the title:  
Standby Power – When “Off” Means “On”



Papier recyclé